

Conférence de presse de présentation des Vade-Mecum et Vidéo « Panel de Citoyens »

Namur, le 11 décembre 2002

Monsieur le Ministre,
Madame la Chef de Cabinet,
Mesdames, Messieurs,

A l'heure où d'autres institutions emboîtent le pas des conférences ou panels de citoyens (la Fondation Roi Baudouin, sur le génome humain, l'institution para-parlementaire flamand VIWTA, sur les OGM, etc.), à l'heure où tant les autorités fédérales que des instances régionales bruxelloises ou communautaires germanophones nous interpellent sur de telles démarches, permettez-moi, au nom de notre Président, Monsieur François OST, de vous remercier.

Vous remercier, vous, nos partenaires publics pour la confiance que vous nous avez accordée. Vous remercier aussi pour votre fidélité à une idée. Celle de faire avancer la démocratie aujourd'hui, et de lui rendre le plus bel hommage qui soit : vouloir que notre démocratie se développe, qu'elle innove, qu'elle s'essaye à de nouvelles voies, sans rejeter les anciennes... A travers cette expérience de Panel de Citoyens, nous avons, ensemble, fait œuvre de pionnier. Et nous avons voulu ensuite, ensemble, analyser, évaluer et tirer les enseignements d'une telle démarche.

Vous remercier aussi, vous, gens des médias, pour la fidélité dont vous avez fait preuve tout le long du processus : la très volumineuse et diversifiée revue de presse en témoigne, ainsi que votre présence attentive, ici, 22 mois après la conférence de presse de lancement de l'initiative. La diffusion critique de nouvelles idées et de nouvelles pratiques fait partie de votre mission.

Un bref rappel du contexte s'impose.

Il s'agissait donc d'une première en Belgique, et c'est le Brabant wallon qui avait été choisi pour cette expérience-pilote de Panel de Citoyens, menée par la Fondation pour les Générations Futures, en partenariat avec la Maison de l'Urbanisme du BW, et avec le soutien actif des ministres José

Daras (pour l'aspect Mobilité) et Michel Foret (pour l'aspect aménagement du Territoire).

Soixante deux habitants, tirés au sort, ont travaillé ensemble avec l'aide de personnes-ressource pour remettre aux autorités politiques leur avis, dans le cadre de la future révision des plans de secteur de leur province, et dans la perspective d'un développement durable.

Ils avaient entre 16 et 80 ans, autant de femmes que d'hommes. Actifs ou pensionnés, ils étaient employés, ouvriers, sans-emploi, cadre, au foyer, étudiants...

36 heures de rencontres, d'informations et de débats avec une cinquantaine de personnes-ressource, d'acteurs sociaux, économiques et environnementaux, et de représentants politiques.

Ils ont échangé et confronté leurs points de vue. Ils ont participé à l'élaboration d'un avis commun. Un avis de citoyens.

Deux outils

Nous vous avons réuni aujourd'hui, pour vous présenter deux outils, qui - nous le pensons- se complètent. Ils devraient permettre à tout un chacun, d'une part, de mieux appréhender « de l'intérieur » ce qui s'est déroulé pendant cette opération de 200 jours (c'est la vidéo qui va être lancée dans quelques instants), et, d'autre part, de situer l'expérience dans la perspective de nouvelles formes de participation citoyenne (c'est le « Vade Mecum » que nous vous présenterons immédiatement après).

(vidéo)

Cette vidéo, scénarisée par Stéphane Van den Eede, n'aurait pu voir le jour sans l'apport concret des services du MET. Les interviews de panélistes sont extraites de séquences du JT de TVCom. Par cet apport plus journalistique, le ton général de la vidéo est, vous l'aurez remarqué, franc et « vrai ».

La vidéo sera disponible gratuitement auprès des services de diffusion du MET et de la DGATLP (coordonnées dans le VDMC). Elle comporte deux séquences, l'une, courte 12' (que vous venez de découvrir), suivie d'une plus longue 18', qui reprend l'énoncé complet de l'Avis des panélistes remis le 19 mai 2001 aux Ministres commanditaires.

Quant au « Vade Mecum d'une expérience de participation citoyenne »,

Il s'attache à relater l'expérience proprement dite, mais surtout, il veille à en tirer des enseignements utiles pour l'avenir, sachant que son caractère inédit lui conférait une valeur toute particulière.

L'organisation de l'information en deux niveaux de lecture (par le biais d'une table des matières classique ET par une table des encadrés) facilite le choix de l'information utile au lecteur.

Le Vade-Mecum s'adresse par ce moyen à un public des plus diversifié :

- s'il est intéressé par le déroulement du Panel brabançon lui-même, et la méthode spécifique qui a été utilisée, il parcourera les encadrés « techniques » ;
- s'il souhaite se pencher sur les aspects évaluatifs, il lira les encadrés « Evaluations »
- s'il s'intéresse aux possibilités offertes par des démarches similaires mais distinctes réalisées ailleurs Europe, il lira prioritairement les encadrés « Possibilités » ;
- idem en ce qui concerne le contexte global des processus participatifs dans nos pays occidentaux (encadrés « Fondements ») ;
- Enfin, le corps de l'ouvrage lui-même constitue une analyse critique du panel de citoyen réalisé : outre la réponse aux FAQ (comme par exemple la question de la représentativité), d'autres éléments intéressants et ouvrant des pistes de réflexion ou d'amélioration sont marqué d'une signalétique particulière (encore un niveau de lecture...).

Je me dois ici de rendre hommage à l'auteure, Florence André-Dumont, qui après avoir animé ce Panel en compagnie de St. Delberghe, a pris le recul nécessaire pour produire cet ouvrage très fouillé, précis, qui marie heureusement l'anecdotique et le méthodologique. J'en suis sûr, il va devenir très vite une référence en Belgique, dans ce domaine en plein développements.

Il sera largement diffusé. Auprès de ceux qui, de près ou de loin ont été partie prenante de l'expérience brabançonne, mais également auprès de nos élus, de nos administrations (confrontées à beaucoup de question de participation), etc.

Il est d'ailleurs disponible gratuitement auprès des deux administrations du MET et de la DGATLP (voir coordonnées).

Un Panel, Des objectifs...

Je souhaite insister sur certains éléments constitutifs d'une démarche de Panel de citoyens. En effet, encore méconnue chez nous, je ne cache pas les réticences (pour ne pas dire les résistances ou les oppositions frontales) qu'une telle démarche soulève chez certains de nos compatriotes.

Pour ce faire, et au-delà de l'expérience concrète et de ses enseignements directs, je relèverai que la démarche d'un Panel de Citoyens poursuit au moins trois objectifs, quelles que soient les pays/régions ou les thématiques abordées :

- **le premier de ces objectifs pourrait se résumer en ces termes : « construire des espaces de dialogue entre les citoyens et le monde politique ».** Dans le contexte actuel de défiance des citoyens face au monde politique, il est crucial de créer de nouvelles interfaces, de nouveaux espaces d'échange entre les uns et les autres. Quand l'opportunité se présente, la réponse des citoyens peut être à la hauteur. Une preuve ? En réponse à la demande d'avis formulée quasi personnellement aux citoyens par les ministres, l'engouement, l'engagement et le sérieux de ces citoyens tirés au sort a été total, et ce, malgré l'important investissement en temps à consentir.

- **le deuxième objectif est de « remettre un avis qui complète, sans les remplacer, les formes classiques de concertation et de participation ».**
 - La démarche d'un Panel de citoyens se situe résolument en amont de la décision, ce qui le distingue assez nettement de bon nombre de démarche participative actuelle. Les citoyens (et l'avis qu'ils remettent) sont ainsi hissés à hauteur, non du décideur politique (qu'ils ne remplacent donc pas), mais de l'expert auquel fait appel celui-ci lorsqu'il envisage une politique publique ; la logique du panel tend plutôt à renforcer le politique dans son rôle de décideur après arbitrage entre intérêts divers ;
 - En outre, la méthode des Panels confronte les citoyens à une démarche délibérative (la production d'un avis le plus commun possible se fait dans l'échange des points de vue et la construction d'un accord), constitutive de notre démocratie ;
 - L'ensemble de la démarche de panel tend à faire émerger chez des citoyens « individuels » une vision du « bien commun », à l'opposé de toute réaction de type « nimby » ;

- **le troisième objectif vise à « aider la population à mieux s'approprier la décision prise par le politique »**
 - Dans un monde où enjeux et contraintes multiples se croisent, et où la perception de la complexité est chaque jour plus évidente, une telle démarche tend à mettre les citoyens en capacité d'aborder et de

décoder cette complexité, et partant, de mieux percevoir la complexité de la décision publique elle-même ;

- En nourrissant le débat public par les éléments relayés dans les médias et par les outils d'information qui leurs sont soumis, les citoyens panélistes « participent » à l'élévation du niveau d'information de la population dans son ensemble ;
- Les termes du « contrat » étaient clairs : même s'il s'agissait d'une expérience-pilote, les citoyens panélistes se sont investi à fond car ils ont eu le sentiment qu'on les prenait au sérieux. Leur seule demande formulée à l'adresse des autorités commanditaires : « tenez-nous au courant de ce que vous ferez ou avez fait de notre avis...».

Et nous ne pouvons que noter avec satisfaction, que même sans cadre légal contraignant, les ministres commanditaires ont tenu à s'adresser directement aujourd'hui aux panélistes et à tous ceux qui ont suivi le processus de Panel, par le biais d'une « lettre ouverte » qui retrace l'essentiel des décisions prises en ces matières d'Aménagement du territoire et de mobilité par le Gouvernement wallon en regard de l'Avis remis un beau jour de mai 2001 par le premier Panel de citoyens réuni en Belgique. C'était chez nous. En Wallonie.

Je n'ai pas de meilleure transition que de leur céder la parole...

Benoît Derenne
Directeur